

Un projet territorial autour du bois local

Le contexte

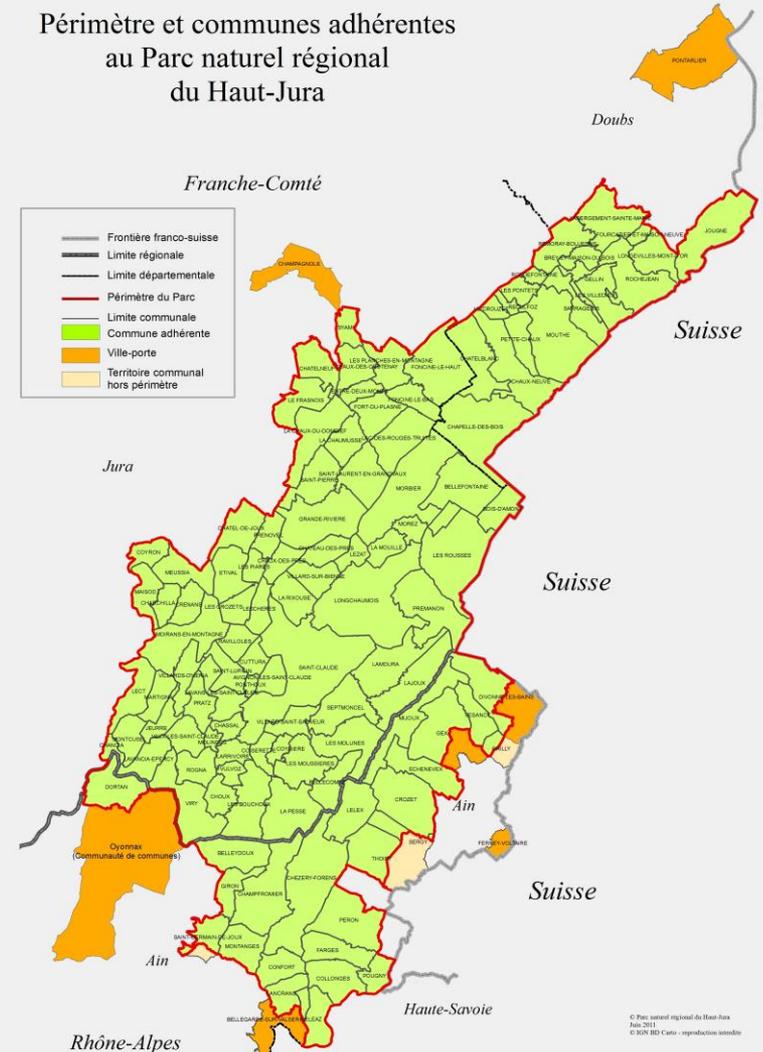
Le territoire géographique du Parc :

Région Bourgogne Franche-Comté
Région Auvergne Rhône-Alpes

Départements de l'Ain, du Doubs et du Jura

- 112 communes
- 13 EPCI
- communes et EPCI villes-portes :
Champagnole, Pontarlier, Ferney-Voltaire, Gex, Divonne, Bellegarde-sur-Valserine, communauté de communes du Haut-Bugey

Périmètre et communes adhérentes au Parc naturel régional du Haut-Jura



Un projet territorial autour du bois local

Le contexte

Les ressources :

Un territoire boisé et un potentiel mobilisable en bois d'œuvre (résineux et feuillus) :

- 65 % de couverture forestière
- 364 000 m³/an mobilisables dont 132 000 m³ en forêt publique

Une ressource forestière adaptée à la construction :

- 46% sapin-épicéa
- 26% mixte feuillus-résineux
- 28% feuillus

Des bois de qualité testés par l'outil Sylvatest :

50% des surbilles mesurées sur un lot de 1 500m³ sont de qualité mécanique supérieure à C30....

Des métiers et des savoir-faire présents pour l'ensemble de la filière forêt-bois : de la ressource forestière à la mise en œuvre dans le bâtiment



Un projet territorial autour du bois local

Le contexte

Le bois, un marqueur culturel

Un paysage bâti marqué par l'utilisation du bois en bardage :

- Qui rythment le paysage et lui donnent du sens (typicité)
- Une insertion par la couleur

Des savoir-faire techniques bois construction :

- Une histoire constructive liée au bois,
- Un savoir-faire partagé : de la gestion forestière au bois-construction



Un projet territorial autour du bois local

Le contexte

En matière d'architecture, les enjeux sont dictés par la Charte du Parc

Créer une architecture de qualité et des projets innovants et démonstratifs

- Réduire les consommations énergétiques, les émissions de gaz à effet de serre, utiliser des éco-matériaux
- Croiser architecture, filière courte, économie d'énergie, innovation technique
- Promouvoir le territoire Parc en s'appuyant sur des projets exemplaires.

Conforter l'économie locale de la filière bois-construction

- Valoriser l'utilisation de la ressource bois locale dans les projets de construction
- Développer de nouvelles synergies entre les professionnels de la filière forêt-bois

Enjeux transversaux :

- **Qualité paysagère et architecturale,**
- **Développement local et filières courtes,**
- **Performance énergétique bâtiment.**

Un projet territorial autour du bois local

Le programme LEADER 2007 - 2015

Dans le cadre du programme LEADER 2007 – 2015, le projet a consisté à :

- Animer et mettre en œuvre le projet bois-construction avec l'ensemble des partenaires concernés : collectivités territoriales, partenaires techniques, acteurs professionnels du bois construction... :
- Développer des synergies entre professionnels de la filière forêt-bois, construire un discours « collectif » valorisant la ressource locale et les entreprises,
- Favoriser le développement économique, territorialiser la plus-value.



Un projet territorial autour du bois local

Le programme LEADER 2007 - 2015

Dans le cadre du programme LEADER 2007 – 2015, le projet a consisté à :

- Accompagner techniquement et financièrement **13 projets en « bois local » accompagnés dont 12 de collectivités territoriales** :
 - détentrices de ressource forestières
 - maîtres d'ouvrage de bâtiments publics,
 - porteuses de politiques de développement territorial
- Développer un travail partenarial avec les organismes départementaux et régionaux, valoriser et transférer la démarche



Une montagne d'avenir

Parc naturel régional
Haut-Jura

HORIZON 2022 : DE LA FORÊT AU BOIS

VALORISER LA RESSOURCE FORESTIÈRE DU TERRITOIRE

Construction bois
Bois-énergie

Une montagne qui avance

Les projets de construction réalisés en bois local

Dans le cadre du programme Leader (2007-2014), le Parc naturel régional du Haut-Jura a accompagné la construction de projets en bois local sur son territoire :



Crèche multi accueil de Saint-Laurent-en-Grandvaux
ARCHITECTE : PHILIPPE LAHU

Couvert de récupération d'eau de pluie de Longevilles-les-Mont-d'Or

Construction d'un ensemble scolaire et périscolaire à
ARCHITECTE : PHILIPPE PAILLARD



Cinq habitats légers de loisirs à Foncine-le-Haut
ARCHITECTE : MICHEL MOREL

Bâtiment de pré-séchage d'une scierie à Châtel-de-Joux
ARCHITECTE : FLORENT HUCHON



Maison de Santé de Moirans-en-Montagne
ARCHITECTE : ÉLIE BOUCHE

Moirans-en-Montagne

Saint-Claude

JURA

Gex

AIN

Mobilier de repos et de contemplation à Lajoux

Abrivélo de Chézery-Forens

Plateforme de stockage de plaquettes forestières du canton de Morez
ARCHITECTE : GEORGES LADOUY



Réhabilitation de l'ancienne cure de Confort
ARCHITECTE : FLORENT HUCHON

Bellegarde-sur-Valserine



Plateforme de stockage de plaquettes forestières du canton de Chézery-Forens
ARCHITECTES : JEAN-PIERRE BAILLET ET FABIEN GEORGET



Bâtiment commercial à Longchaumois
ARCHITECTE : OLIVIER GENEVAUX

Un projet territorial autour du bois local

Le retour d'expérience

Les points de vigilance : méthodologie de projet

La définition de la commande par le maître d'ouvrage public :

- Travailler la phase de programmation architecturale, technique et fonctionnelle en intégrant des attendus sur la valorisation des filières courtes et matériaux bio-sourcés,
- S'appuyer sur des partenaires facilitateurs, conseillers : ONF, COFOR, Parc, interpro bois, CAUE(s)

La conception architecturale et technique du projet :

- Retenir des équipes de maîtrise d'œuvre motivées, expérimentées,
- Concevoir un projet adapté techniquement au bois local / connaître la ressource

La réalisation :

- Adapter la méthode de mobilisation du bois local à l'ampleur du projet,
- Mettre en place des processus de consultation des entreprises qui concrétisent la volonté de recourir au bois de proximité (bois local)

... dans le respect du code des marchés publics qui interdit la mention d'une provenance géographique.



Une montagne d'avenir



Un projet territorial autour du bois local

Les méthodes de mobilisation expérimentées

1. La délivrance de bois par les collectivités

- La collectivité délivre les bois pour le projet, passe un marché de bûcheronnage en établissant un cahier des charges qui tient compte du projet architectural et technique,
- La collectivité passe un marché pour la transformation du bois (transport, sciage, séchage, traitement) :
 - Comme une prestation de service,
 - Comme un marché de travaux intégré à la consultation des entreprises
- S'assure de la mise en place d'une démarche de traçabilité des bois qui restent sa propriété.

Les +

Une traçabilité des bois mieux maîtrisée

Des liens entre les acteurs de la filière forêt bois-construction renforcés : propriétaire et gestionnaire, scieur, charpentier

Une forme de fierté d'utiliser ses bois pour les projets publics de la collectivité

Les - :

Une méthode un peu complexe pour la collectivité,
Toutes les collectivités ne sont pas propriétaires de forêt,

Les produits connexes sont difficiles à valoriser,

Le rendement matière est difficile à évaluer,
Les prélèvements en bois bruts sont plus importants afin de garantir au scieur la matière nécessaire au sciage,

Un projet territorial autour du bois local

Les méthodes de mobilisation expérimentées

2. La vente de bois de gré à gré :

La collectivité vend un lot de bois au mandataire du macro-lot clos-couvert.

- Indication apportées dans le CCAG et CCTP entreprises,
- Traçabilité des bois suivies par le BE bois de l'équipe de maîtrise d'œuvre,



Les +

Il n'y a pas de pertes financières pour la commune vis-à-vis des produits connexes de sciage,

L'entreprise (par le biais du scieur) est impliquée dans la démarche et le rendement matière.

Les - :

Toutes les collectivités ne sont pas propriétaires de forêt,

Le bois devient la propriété de l'entreprise, il y a une difficulté à imposer un contrôle de traçabilité, à moins de mandater un organisme extérieur, ce qui implique des coûts supplémentaires.

Un projet territorial autour du bois local

Les méthodes de mobilisation expérimentées

3. Les attestations fournies par les entreprises :

Les entreprises (charpentier-scieur) fournissent des attestations de provenance :

- Factures fournies par les entreprises

Maison de Santé à Hérisson en Montagne
Maître d'ouvrage : CIAS Jura SUD

Attestation de provenance des bois mis en œuvre dans le :
Lot n° 5 : COUVERTURE ZINGURÉE

Je soussigné, JOUHAN MATHIEU
Représentant l'entreprise : SABI HUGOT
adjudicataire du lot n° 5 - œuvre

Nombre de m³ de bois mis en œuvre dans le projet Maison de Santé pour l'ensemble du
lot : 14 m³

Nombre de m³ de bois mis en œuvre dans le projet Maison de Santé provenant du
Massif du Jura : 4 m³

Essences utilisées : SAPIN

Ce bois provenant du Massif du Jura a été acheté à l'unité par :
Nom : SABI HUGOT
Adresse : chemin de la gare, BP 67 39140 BLETTERANS
(préciser à l'acheteur : copie des factures d'approvisionnement liées au projet)

Date : 21/01/2013
Signature : SABI HUGOT

Je soussigné, CÔTE S.E.
Fournisseur de l'entreprise : SABI HUGOT

Atteste me fournir en bois provenant du Massif du Jura, à hauteur de 4 m³ de
mon approvisionnement.

Atteste que la fourniture de bois correspondant aux factures ci-dessus, et compte tenu
de l'essence utilisée, provient du Massif du Jura à hauteur de 4 m³.

Date : 21/01/13
Signature : CÔTE S.E.
Société CÔTE S.E.
Société à responsabilité limitée
39100 BLETTERANS
Tél : 03 70 00 00 00

Les +

Le maître d'ouvrage qui n'est pas propriétaire de forêts peut mettre en œuvre cette méthode,

La méthode ne change pas les façons de faire des entreprises,

Méthode adaptée pour les petits projets

Les - :

Méthode mise en œuvre à postériori
Il n'y a pas de processus de traçabilité sûr qui permette de vérifier la provenance des bois attestée par les entreprises.

La méthode fonctionne aussi sur la confiance accordée au charpentier et au scieur.

Moins de bois local est mis en œuvre avec cette méthode

Le programme LEADER 2015 – 2022

Des objectifs plus transversaux

Les objectifs poursuivis dans le programme LEADER actuel :

Traiter plus globalement les enjeux énergétiques matériaux et performance thermique bâtiments :

- Elargissement de l'approche aux matériaux bio-sourcés, si possible en filière courte (dont bois),
- Performance minimale à atteindre en ancien et en neuf,
- Favoriser la densité et le rehaussement de bâtiment.

Favoriser la qualité architecturale et technique de rénovation thermique de bâti ancien contribuant à la qualité paysagère et à l'attractivité territoriale du territoire.



Le programme LEADER 2015 – 2022

L'adaptation des outils et méthodes

Adapter les cahiers des charges d'attribution des aides

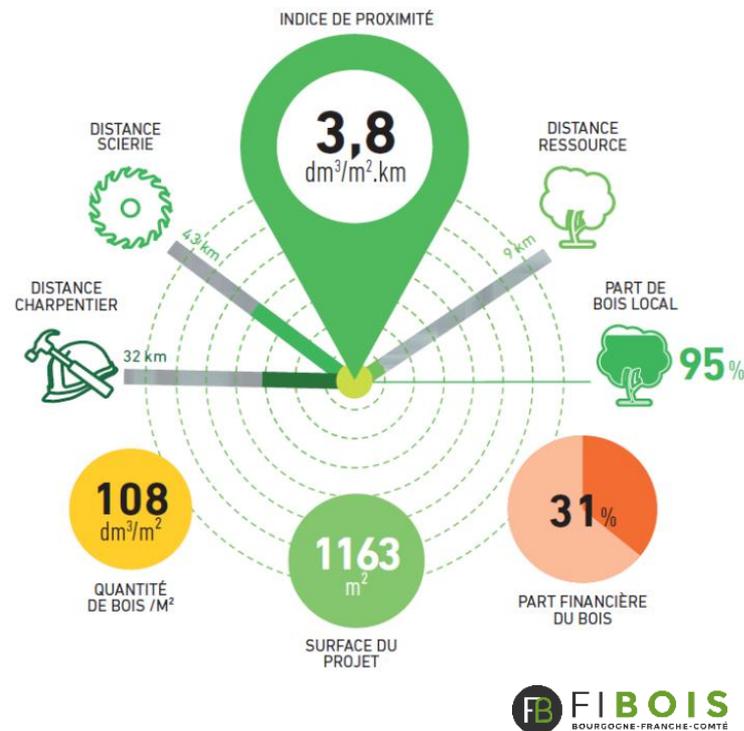
Tester de nouvelles méthodes de mobilisation du bois local :

Pour des projets de réhabilitation bâtiments anciens, par exemple, proposer des méthodes moins complexes et plus adaptées.

Indice environnemental :

Le maître d'ouvrage inclut au moment de la consultation des entreprises un critère environnemental qui s'applique au bois et aux matériaux bio-sourcés :

- Prise en compte de la provenance des différents lots de bois et de leur processus de transformation
- Prise en compte des rendements de transformation dans l'impact du transport
- Prise en compte du chemin parcouru



Le programme LEADER 2015 – 2022

L'adaptation des outils et méthodes

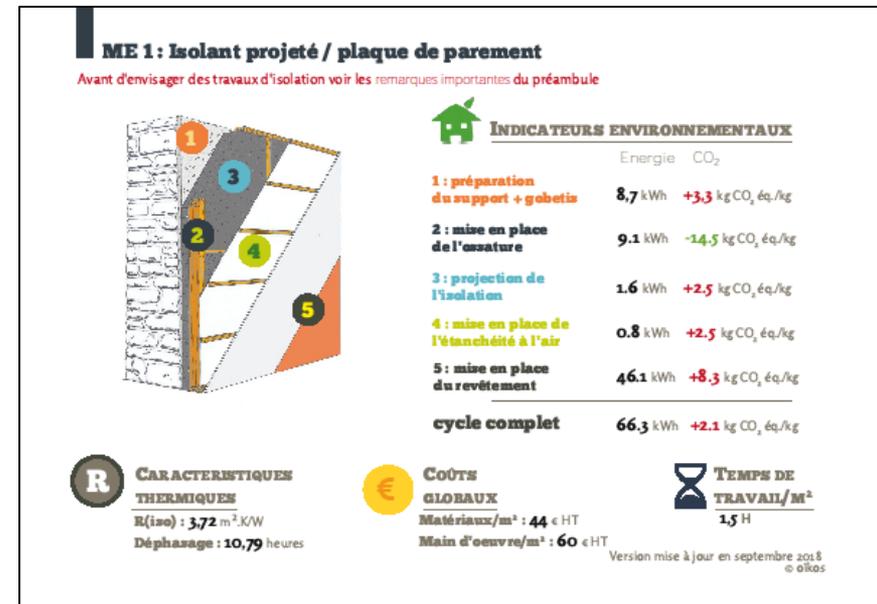
Étudier et proposer des solutions complètes d'isolation bio-sourcée de bâtiments anciens

- Utilisation bio-sourcés en filière courte,
- Performance énergétique bâtiments,
- Valorisation patrimoine existant.

Diffuser les connaissances :

- chantier-école / formations-actions

Accompagner les projets en programmation et en maîtrise d'œuvre



MERCI DE VOTRE ATTENTION